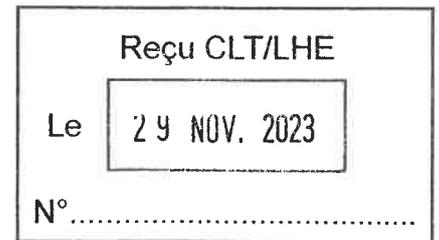


Belgium – List of letters

- | | | |
|----|---|--|
| 1 | R~seau de la pierre s~che belge | Amandine Schaus
amandine.schaus@gmail.com |
| 2 | Cr~tes ~ cayaux | Alain Lefebvre – Freddy Bruneel -- Nathalie Squerens
cretessacayaux@gmail.com |
| 3 | L~ S~tch~s Pires | Alain Redott~ – Luc Gengoux – Olivier Fagnant
lesetchespires@hotmail.fr |
| 4 | FOREM | Jean-Claude Henrion
jeanclaude.henrion@forem.be |
| 5 | Leslie Francois | Garden contractor |
| 6 | Matthieu Vanommeslaeghe | Mason |
| 7 | Violette Penasse | Architect |
| 8 | Mus~e H~ritage de Goesnes | Dany and Roland Timary-Kohl
museehéritagegoesnes@gmail.com |
| 9 | Agence wallonne du Patrimoine | Benoit Lemaire
+3281205806 |
| 10 | F~d~ration Parcs naturels de wallonie | Fran~oise Yerneux-Erneux
info@fpnw.be |
| 11 | Asbl Qualit~-Village-Wallonie | Pauline Foglia
pauline.foglia@qvw.be |
| 12 | Royal Syndicat d'initiative de manhay | Pierre-Emmanuel Gillard
info@visitmanhay.be |
| 13 | Val du glain, Terre de salm | Charles Legros
museeducoticule@skynet.be |
| 14 | Administration communale de vielsalm | Anne-Catherine Paquay - Elie Deblire
+3280292827 |
| 15 | Commune d'Ohey | Fran~ois Migeotte – Christophe Gilon
+3285611231 |
| 16 | Gouvernement de la Fédération Wallonie- Bruxelles | Bénédicte Linard, Ministre de la Culture
linard@gov.cfwb.be |



CATHERINE WILQUIN
DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL DE
LA F~D~RATION WALLONIE BRUXELLES

BOULEVARD L~OPOLD II, 44
1080 BRUXELLES

Clavier, le 17/01/2023

**OBJET : CONSENTEMENT ~ L'EXTENSION D'INSCRIPTION DE "L'ART DE LA
CONSTRUCTION EN PIERRE S~CHE: SAVOIR~FAIRE ET TECHNIQUES" SUR LA
LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMAT~RIEL DE
L'HUMANIT~ DE L'UNESCO**

Madame Wilquin,

Je soussign~e, Amandine Schaus, ~ l'initiative du R~seau de la Pierre S~che belge, exprime par la pr~sente lettre notre soutien ~ la demande d'extension d'inscription de "L'art de la construction en pierre s~che : savoir-faire et techniques" sur la liste repr~sentative du patrimoine culturel immat~riel de l'Humanit~ de l'UNESCO.

Notre association a pour but de structurer, rendre visible et mettre en lien les acteurs de la pierre s~che et leurs pr~occupations en Belgique. Le savoir-faire a ~t~ reconnu comme patrimoine oral et immat~riel depuis 2021, mais il est port~ et transmis depuis bien plus longtemps dans notre pays. Les acteurs et porteurs du savoir-faire qui ont d~cid~ de se joindre ~ la cr~ation de ce r~seau en sont bien conscient et sont d~cid~s ~ soutenir et promouvoir l'int~r~t pour la pierre s~che aupr~s du plus grand nombre, grand public, professionnels, (futurs) murailleurs, acteurs publics, scientifiques, propri~taires ou simples curieux.

Nous consid~rons donc que cette extension d'inscription contribuerait ~ prot~ger et ~ promouvoir un savoir-faire ancestral et universel indispensable ~ l'entretien du patrimoine b~ti en pierre s~che et ~ son renouvellement. Historiquement ancr~ dans nos paysages, ce savoir-faire est li~ ~ un art de b~tir qui a fait ses preuves pour son efficacit~ ~ am~nager les territoires de fa~on originale et durable, qui est connu dans la totalit~ des territoires ruraux ~ travers le monde et qui continue ~ ~tre utile, en ce compris en Belgique et en particulier en Wallonie.

Je vous saurai gr~ d'appuyer ce projet,

Cordiales salutations,


Pour le R~seau de la pierre s~che belge

Groupe de Travail « Crêtes cayaux »

Slaton, le 13 janvier 2023

Commune de BERNISSART

Catherine Wilquin

Direction du Patrimoine culturel

de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Boulevard Leopold II, 44

1080 Bruxelles

Objet : Consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco

Madame Wilquin,

Par la présente, nous portons à votre connaissance notre soutien à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et technique » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Les membres du Groupe de Travail « Crêtes cayaux » (mis en place dans le cadre de l'Opération de Développement rural menée avec la Fondation rurale de Wallonie par la commune de Bernissart) couvrent en effet depuis 2000 pour la restauration et la mise en valeur des murs en pierre sèche de Slaton, et souhaitent que la sauvegarde et la transmission du savoir-faire perdurent dans le temps. Cette inscription au patrimoine culturel immatériel est une étape importante indispensable à la préservation des éléments diffus sur le village de Slaton.

Vous trouverez plus d'informations sur les actions menées par le Groupe « Crêtes cayaux » sur le site <http://cresacayaux.blogspot.com/>.

Nous continuerons à promouvoir et à transmettre ce patrimoine auprès du grand public et des générations futures.

Nous vous prions d'agréer, Madame Wilquin, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain Lefebvre, rue de la Montagne, 46, 7321 Blaton

Freddy Bruneel, rue de la Montagne, 39, 7321 Blaton

Nathalie Squerens (Fondation rurale de Wallonie), rue Henri Lemaire, 1, 7911 Frasnes-lez-Anvaing



Direction du Patrimoine culturel de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Catherine Wilquin

Le 17/01/2023

Objet : Consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche, savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco

Les Setches Pires d'Ardenne

L'association de fait « Les Setches Pires » existe depuis 2013 et est une manifestation des projets du GAL (groupe d'action locale) et de la CLDR (commission locale de développement rural) de la commune de Houffalize. L'association est composée d'habitants de la région qui ont décidé de se retrouver et de promouvoir ensemble leur patrimoine commun (la pierre sèche) et la transmission du savoir-faire lié à ce patrimoine existant.

Nous sommes présents surtout dans les communes du Parc Naturel des Deux Ourthes et du Gal du pays de l'Ourthe (Houffalize, Bertogne, Gouvy, Tenneville, St Ode, Manhay, Laroche, Rendeux, Hotton, Erezée et Durbuy), mais ponctuellement également sur toute la frange Est de l'Ardenne où l'amitié et le patrimoine en pierres sèches nous poussent.

Nous nous retrouvons plus ou moins une fois par mois pour entreprendre des actions d'entretien, et de restauration d'ouvrages en pierres sèches existants. De nouvelles constructions sont aussi parfois programmées pour assurer la promotion de la pierre sèche. A chaque chantier (chantier ouvert à tous) nous essayons d'assurer la transmission du savoir-faire avec bonne humeur et convivialité.

Un de nos membres a réalisé un site internet (<https://setchespires.wordpress.com/>) qui nous permet de promouvoir notre patrimoine local en pierre sèche, et les activités que nous menons ensemble. Par ailleurs, nous possédons une liste de plus de cent personnes ayant manifesté leur intérêt et qui ont participé à nos différents chantiers.

C'est pourquoi, notre association est fière de pouvoir apporter son consentement à l'extension d'inscription de « l'art de la construction en pierre sèche, son savoir-faire et ses techniques » à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Pour l'association « Les Setches Pires »,

Alain Redotté

Alain GENGONX

Alain FAGANT

DIRECTION DU PATRIMOINE DE LA FEDERATION

WALLONIE BRUXELLES

BOULEVARD Leopold 2 44

1080 BRUXELLES

OBJET :consentement à l'extension d'inscription de « l'art de la construction en pierre sèche :savoir faire et techniques » sur la liste representative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

Bonjour madame Lurquin

Depuis de nombreuses années, je travaille pour le Forem en tant qu' instructeur en maçon.

Je suis en fonction depuis le 01 février 1993 et maçon depuis 1977

En 2012 je suis allé suivre une formation pierre sèche à Cluny en Bourgogne.

Ce stage m'ayant beaucoup plu cela m'a donné l'envie de poursuivre dans ce concept de construction écologique et durable qui embellit bien agréablement nos campagnes.

Je n'ai donc pas hésité à repartir dans une autre région de France les cèvennes pour parfaire mes connaissances. Et en 2013 j'ai passé l'épreuve certificative pour obtenir le titre d'artisans pierre sèche.(CQP)Epreuve que j'ai réussie

Suite à cela, au sein même de notre organisme(LEFOREM) on a inclus au programme de notre formation un module PIERRE SECHE de 80h. J'ai aussi été nommé référent « pierre sèche » pour la wallonie et maintenant je suis jury pour les examens CQP (certificat de qualification professionnelle)

De nombreux chantiers ont déjà été réalisés avec succès:Cetturu Villers le Temple ainsi que des formations en carrière.

Il est bien évident que je souhaite voir aboutir ce projet dans lequel j'aime m'investir afin de transmettre un savoir faire ancestral aux futurs générations, d'autant plus qu'il me semble promis à un bel avenir dans bon nombre de régions,ne fut déjà et surtout pour son caractère écologique.

Bien à vous

HENRION JEAN CLAUDE

INST maçon Forem de Huy & artisan pierre sèche



Expéditeur:

Mr Leslie FRANCOIS
B-trivau, 32
6800 SAINTE-MARIE-CHEVIGNY
Belgique

Destinataire :

UNESCO
7 Place Fontenoy
75007 PARIS
France

Bernimont, 17/01/2023

Objet: Consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco

Monsieur et madame,

Par cette lettre, je soumet mon consentement à la reconnaissance et à l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je me permet de mettre mon soutien à la demande faite par différents pays, car en tant que dirigeant d'une entreprise en pare et jardin qui a pu en voir les bienfaits sur la nature et pour la nature. J'ai dû faire des murs en pierre sèche pour une asbl, et sous l'égérie d'un passionné et autodidacte du mur en pierre sèche, ce qui a créé mon intérêt pour cette pratique. Ensuite, j'ai fait une formation qui n'a fait que renforcer mon apprentissage et mon intérêt, ainsi que l'envie de voir perdurer cette pratique ancestrale.

Ce sont des murs qui ont fait leurs preuves dans le temps, car à l'heure actuelle on les voit encore dans nos paysages. Ce sont des murs qui retiennent les terres et drainent les eaux. Des murs très bons pour la biodiversité (insectes, plantes, limaces, ...)

Ce sont des murs qui rendent honneur à nos paysages. Et lorsqu'ils sont faits correctement, ce sont des murs qui tiennent sur de longues périodes temporelles. La preuve, il y en a encore du moyen-âge qui sont debout. Ils n'ont plus à faire preuve de leur efficacité, car vous pouvez les voir dans de nombreux pays.

Les pierres sont pr-lev-s localement. Pas de grand transport, pas de produit chimique, pas beaucoup d'utilisation d'autre chose comme alliage. En tout cas, ii n'y a pas construction plus locale et propre et si on y fait pas **gaffe**, c'est une m-thode de construction que l'on pourrait perdre de notre patrimoine.

En conclusion, rien que par le fait de long-vit-, de l'efficacit-, du bien-fait pour la biodiversit- ainsi que le fait que c'est caract-ristique de nos paysages dans de nombreux pays, je soutiens le fait que l'art de la construction en pierre s-che entre sur la liste representative du patrimoine culturel immat-riel de l'humanit-.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sinc-res salutations.

hr.ss €

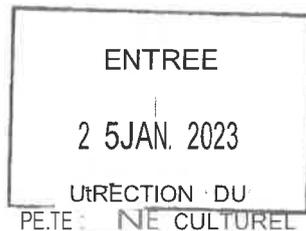


Matthieu Vanomme slaeghe
Artisan Maçon

Porcheresse le 18/01/2023

Tienne du Bosquet, 9
6929 Porcheresse
Belgique

TVA : BE 0600 796 026



Catherine Wilquin

Direction du Patrimoine
Cultuel de la Fédération
Wallonie - Bruxelles

Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles
Belgique

Objet ; Soutien à l'extension d'inscription de « l'art de la construction en pierre sèche : savoir faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Madame,

Par la présente, je sous signe, Matthieu Vanommeslaeghe, artisan maçon, marque mon consentement à l'extension d'inscription de « l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Car c'est un art qui façonne les paysages, pour permettre aux personnes de cultiver, cheminer, s'abriter et cela depuis très longtemps.

De plus cette technique utilise un matériau naturel, disponible en grande quantité « l'état brut », nécessite une main d'œuvre qualifiée, favorise la biodiversité et régule le ruissellement de l'eau.

Entant que murailleur, j'attache beaucoup d'importance à la transmission de ce savoir-faire, pour former de la main d'œuvre et faire perdurer cette technique.

Je vous prie, Madame, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Matthieu Vanommeslaeghe



Direction du Patrimoine culturel de la
Fédération Wallonie-Bruxelles
Boulevard Lépold II, 44
1080 Bruxelles

Mardi 28 décembre 2022,

Objet : Consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco

Madame Catherine Wilquin,

Je suis architecte paysagiste et conseillère en environnement indépendante et j'exerce la profession à mon compte depuis plusieurs années.

Les pierres sèches et murets de pierres sèches représentent pour mes pratiques des éléments indispensables pour leur valeur paysagère et de préservation de la biodiversité. En effet, ils sont de véritables nichoirs pour insectes, micromammifères ou reptiles.

De plus, les murets de pierre, éléments construits par les mains d'hommes et femmes, offrent un savoir-faire abordable et nous rendent plus autonome face à l'énergie ou à des matériaux comme le béton.

A ce titre, j'ai eu la chance de participer au **stage** de formation à la technique de la pierre sèche qui se déroulait en septembre 2019 à Fauvillers. Il était organisé par la cellule des stages du Centre des métiers du Patrimoine « La Paix-Dieu » (Agence wallonne du Patrimoine) dans le cadre du projet Interreg « Pierre sèche dans la Grande Région ».

Cette pratique de formation et de manipulation des pierres représente sans **aucun doute** une plus-value dans mon parcours professionnel pour répondre aux demandes d'aménagements de territoires résilients.

Par la présente, je soutiens la démarche de renforcer ce patrimoine culturel via mon consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco'.

Avec ma plus profonde considération pour le travail que vous réalisez au quotidien, je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères

Violette Penasse



Violette Penasse – Arnaud Larcier 11 rue du Rouge Bouton 1460 Virginal

;δ°.. φ AR14212φ

(oc<vet (Oasa..Rud ' &'old9)» Aiehe

al. < 't1 (a c o o b <pr <4e »

ea- /'aoI' d Rad EV-« • le Kt

/A [suave du p~ ve ell.<

vuelev l 4'luwule d 'Uaece

~oj- €HeS.

bat siG a a& d'had< cl_{ef}

Cock {C± { re uo« Un«fGo

de a f' t a % lop< e>

u(l,t Elsede es Jc. leJ
pk'e.

m • hdl th< , y0«f - >

GD<y Reull Tiraty 4<

// , et9p f'? 5353) &' «

a& skele-cf (-pea)

[O..ch elr, 213a 24? « a [<>

avec ¥ 'au d oh vu cdoofe? de

cc-dos d ol buz (Trac» nab8en

Agence wallonne du Patrimoine

Direction du Développement
stratégique

Rue du Moulin de Meuse 4
5000 BEEZ

T-É. : +32 (0)81.20.58.06
M-É. : ilie.deckerck@wop.be

Fédération Wallonie Bruxelles
Administration de la Culture
Service général du Patrimoine

Madame Catherine WILQUIN
Direction du Patrimoine culturel
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles

Copie avancée par mail:
catherine.wilquin@cfwb.be

Nos réf. : AWOP/DVS/BLé/CR/GD/j/Unesco_PCI_Pierres-sèches/1-02-2023/2023-003470

Annexe(s) : /

Objet: Appui à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèches : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Madame Wilquin,

En ma qualité de Manager de Transition de l'Agence wallonne du Patrimoine, je vous fais part au nom de mon institution de notre appui au dossier d'extension de l'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche: savoir-faire et techniques » sur la liste de représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Les murs de pierre sèche font partie de notre patrimoine immobilier et plusieurs d'entre eux sont classés en Wallonie. Outre leur valeur architecturale, il contribue à la qualité d'espaces publics, de villages et dans plusieurs cas ont un caractère structurant de nos paysages. La conservation de ce patrimoine n'est possible que si nous veillons à la perpétuation des techniques de construction et de restauration qui leur sont propres. Ces savoir-faire et techniques illustrent de manière remarquable les liens étroits entre patrimoine immobilier et patrimoine immatériel.

Nos centres de formation aux métiers du patrimoine à la Paix-Dieu à Amay et au P-le de la Pierre à Soignies contribuent depuis plusieurs années à la transmission de ces savoirs et savoir-faire par le

biais de stages. Nous avons également participé au récent projet Interreg « Pierres sèches » sur cette matière.

Nous partageons donc votre objectif de reconnaissance et vous souhaitons plein succès dans votre entreprise.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, je vous prie de croire, Madame Wilquin, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Signature
numérique de
Benoit Lemaire
Date : 2023.02.05
21.1400 +01'00'

Benoit LEMAIRE,
Manager de transition

Corinne ROGER, Directrice - 081/20.58.07 - Corinne.roger@awOp.be



CATHERINE WILQUIN
DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL DE LA
FÉDÉRATION WALLONIE BRUXELLES

BOULEVARD L'OPOLD II, 44
1080 BRUXELLES

Jambes, 10 janvier 2023

OBJET : CONSENTEMENT À L'EXTENSION D'INSCRIPTION DE "L'ART DE LA CONSTRUCTION EN PIERRE SÈCHE: SAVOIR-FAIRE ET TECHNIQUES" SUR LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ DE L'UNESCO

Madame Wilquin,

Je, soussignée Françoise Yernaux - Erneux, Présidente de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie, exprime par la présente lettre notre soutien à la demande d'extension d'inscription de "L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

Thématique ayant fait l'objet de projets portés par différents Parcs naturels ces dernières années, il est évident que ce savoir-faire est toujours bien présent sur l'ensemble de la Wallonie. Nous considérons que cette extension d'inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche.

Ce savoir-faire est lié à un art de bâtir qui a fait ses preuves pour son efficacité à aménager les territoires de façon originale et durable, qui est connu dans la totalité des territoires ruraux à travers le monde et qui continue à être utile, également pour des créations nouvelles.

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes, lutte contre l'érosion des sols et développement de savoirs faire local).

En vous remerciant pour l'intérêt que vous apporterez à notre courrier, je vous prie d'agréer, Madame Wilquin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rue de Coppin, 20
5100 Jambes
+32 (0)8130 21 81

info@fpnw.be
www.fpnw.be

IBAN BE05 7320 1999 4175
BIC GREGBEBB
BCE 0480.160.886

Petite entreprise soumise
au régime de la franchise de
la taxe. TVA non applicable

Fédération des Parcs naturels de Wallonie Présidente





Qualit~Village-Wallonie asbl, Direction du Patrimoine Culturel, Argenteau, le vendredi 20 janvier 2023,
Chauss~e d'Argenteau, 21
4601 Argenteau

Catherine Wilquin
Direction du Patrimoine culturel de la F~d~ration Wallonie-Bruxelles
Boulevard Leopold II, 44
1080 Bruxelles

Objet : Consentement ~ l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre s~che : savoir-faire et techniques » sur la liste representative du patrimoine culturel immat~riel de l'humanit~ de l'Unesco

Madame Wilquin,

L'asbl Qualit~Village-Wallonie souhaite appuyer et soutenir la candidature de la reconnaissance de l'art de construire en pierre s~che au patrimoine culturel immat~riel de l'UNESCO.

L'asbl Qualit~Village-Wallonie a pour mission de soutenir les populations rurales qui souhaitent mener ~ bien des projets patrimoniaux et am~liorer leur cadre de vie. De plus, nous suscitons l'initiative b~n~vole des populations villageoises et nous encadrons et coordonnons les projets initi~s par ces populations locales.

Nous avons eu l'occasion, maintes fois, d'encadrer des projets li~s ~ la pierre s~che gr~ce ~ des b~n~voles, des comit~s, des asbl souhaitant conserver, restaurer et promouvoir les murs en pierre s~che qui bordent leur village.

Parmi nos champs d'actions, il y a notamment la valorisation du patrimoine immat~riel. La th~matique de la pierre s~che s'inscrit donc clairement dans les missions poursuivies par QVW dans le cadre de sa mission de mise en valeur du patrimoine rural.

Exemples d'interventions de Qualit~Village-Wallonie :

Pour Qualit~Village-Wallonie, l'aventure commence il y a quelques ann~es, dans le petit village d'Engreux (Houffalize), entre autres, o~ un groupe d'habitants r~alise que l'~tat des murs en pierre s~che du village est inqui~tant. Ils feront alors appel ~ nous pour s'entourer des bonnes personnes afin de leur permettre d'acqu~rir la th~orie mais ~galement la pratique. Gr~ce ~ Qualit~Village-Wallonie, au Parc Naturel des Deux Ourthes et aux « S~tches Pires », les Murayis voient le jour. Ce tout nouveau groupe devient alors maitre de sauvegarder et restaurer les murs du village. Actuellement, ils ont pu restaurer cinq murs, cr~er des panneaux didactiques et la mouture d'une brochure qui para~tra courant 2023.

En 2020 les parcs naturels des Deux Ourthes et Haute S~re For~t d'Anlier, la Paix Dieu et Qualit~Village-Wallonie s'associent pour rassembler les porteurs locaux du savoir-faire et cr~er un dossier de candidature pour la reconnaissance de la F~d~ration-Wallonie-Bruxelles. Ensemble, ils lancent une enqu~te « tout-public » en fran~ais, en n~erlandais et en allemand pour r~colter un maximum de t~moignages. Plus de 1000 personnes participent alors ~ l'enqu~te avec 47% des participants ayant d~j~ restaur~ un mur en pierre s~che, 34% en ont construit un nouveau et 19% ont r~colt~ des informations li~es ~ la pierre s~che.

Le dossier de reconnaissance est finalisé et envoyé à la Fédération-Wallonie-Bruxelles en décembre 2020 pour être approuvé en mai 2021, classant ainsi l'art de la construction en pierre sèche comme chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel.

Enfin, notre expertise en matière d'inventaire du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) a permis de faire revivre l'intérêt pour les murs en pierre sèche dans les villages. Inscrits sur la liste du PPPW depuis 2010, les murs en pierre sèche refont surface grâce à la participation bénévole à ces inventaires.

Aujourd'hui et plus que jamais, nous souhaitons apporter notre soutien à ce savoir-faire qui mérite d'être reconnu mondialement. Nous sommes témoins des efforts de ces acteurs qui quotidiennement, valorisent, promeuvent et protègent les murs en pierre sèche qui ponctuent le paysage belge grâce à leur savoir-faire et leur technique, les perpétuant par le biais de leur métier ou de leur passion.

Nous espérons que cette lettre de soutien fera sens et nous vous remercions de l'intérêt que vous y porterez.

Je vous prie d'agréer, Madame Wilquin, mes salutations distinguées.

Pauline Foglia
Pour l'asbl Qualité-Village-Wallonie



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Foglia', written over a faint circular stamp or watermark.



Madame Catherine Wilquin
Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction du Patrimoine culturel
Boulevard Léopold I, 44
1080 BRUXELLES

Manhay, le mardi 10 janvier 2023

Objet : Consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco

Par la présente, je déclare que le Royal Syndicat d'Initiative de Manhay marque son consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Parmi les missions que nous nous sommes fixées se trouve "la défense et la mise en valeur du patrimoine local ainsi que le devoir de ne pas porter atteinte à l'environnement via nos actions". La pierre sèche fait partie intégrante de ce patrimoine local à défendre et mettre en valeur sur le territoire de notre commune.

Nous possédons de nombreux murs dans les villages de notre commune et notamment un site, les tangs du cur, dont la digue principale de trente mètres de long et quatre mètres de haut est un gigantesque mur en pierre sèche. Nous avons déjà tenté de mobiliser des habitants autour de la préservation de ce patrimoine sans grand succès jusqu'à présent. Il est indéniable qu'une reconnaissance internationale telle que celle de l'UNESCO, largement connue auprès du grand public, apporterait une visibilité accrue de ce savoir-faire et nous aiderait dans la mobilisation des forces vives.

Cette reconnaissance prestigieuse, et le logo couramment connu qui l'accompagne, nous aiderait également à structurer une offre de découverte de ce patrimoine pour les nombreux touristes de passage dans notre commune notamment via la création des parcours pédestres et de brochures les promotionnant.

Nous nous engageons pour le maintien de ce patrimoine sur notre territoire et espérons que cette candidature aboutira afin que cet art de construire puisse subsister pour les générations futures.

Pierre-Emmanuel Gillard
Président

Royal Syndicat d'initiative
de Manhay asbl

Siège social:
Voie de la Libération 4
6960 MANHAY

RPM MARCHE
N° 0408.605.768
IBAN BE98 3630 3510 9693

+32 (0)86 45 03 10
info@visitmanhay.be
www.visitmanhay.be



VAL DU GLAIN, TERRE DE SALM A.s.B.L.

Musée du Coticule
Musée de l'Histoire et de la Vie Salmiennes
Revue semestrielle : Glain et Salm, Haute Ardenne

Vielsalm, le 12 janvier 2023,

Madame Catherine Wilkin,

Direction du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Boulevard Léopold II, 44

1080 BRUXELLES

**Objet: CONSENTEMENT A L'EXTENSION
D'INSCRIPTION DE "L'ART DE LA CONSTRUCTION EN PIERRE SECHE: SAVOIR-FAIRE ET TECHNIQUES" SUR LA
LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE DE L'UNESCO**

Madame Wilquin,

Je soussigné, Charles LEGROS, président de l'A.S.B.L. *Val du Glain, Terre de Salm*, société d'histoire de la région de Vielsalm, présente par cette lettre le soutien de cette association à la demande d'extension d'inscription de "L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques" sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.

Cette thématique est particulièrement importante dans la région de Vielsalm. En effet, l'exploitation ancienne des carrières et des mines de schiste ardoisier produisait de nombreux « déchets ». Ces « déchets » étaient, en fait, des moellons de schiste se prêtant particulièrement bien à la réalisation de murs en pierres sèches. Les usages les plus courants étaient des murs de soutènement, formant parfois un paysage en terrasses sur un versant ou encore des murs protégeant l'une ou l'autre propriété. Les berges de certains cours d'eau ont été stabilisées par de tels murs, avec pose verticale des moellons. Nombre de ces réalisations traditionnelles existent encore chez nous. Il est évident que ce savoir-faire doit être préservé. Cette extension d'inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire ancestral et universel, devenu rare, pourtant indispensable à l'entretien du patrimoine bâti en pierre sèche.

De plus, ce savoir-faire est lié à un art de bâtir qui a fait ses preuves pour son efficacité à aménager les territoires de façon originale et durable. Il est connu dans les espaces ruraux à travers le monde et continue d'être utile, également pour des créations nouvelles.

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement la renaissance en cours de ce savoir-faire qui répond aux enjeux environnementaux de notre époque (matériaux locaux non transformés, maintien des écosystèmes et lutte contre l'érosion des sols).

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet,

Cordiales salutations,

Charles Legros, président,
Val du Glain, Terre de Salm

Rue du Coticule, 12
6690 - SALM-CHATEAU - VIELSALM
Téléphone : 32 (0)80 21 57 68
Sur le web : <https://glainetsalm-hauteardenne.be/>

N° d'entreprise : 0413463092
IBAN : BE95 0689 3135 8358
Courriel : museeducoticule@skynet.be



Handwritten note:
Catherine W
~~Thibault Willem~~

Vielsalm, le 24 janvier 2023

Fédération Wallonie-Bruxelles
Direction du Patrimoine culturel de la
Madame Catherine Wilquin

Boulevard Léopold II, 44

1080 BRUXELLES

Chère Madame Wilquin,

Objet: Consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

Par la présente, la Commune de Vielsalm souhaite marquer son consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

De plus, la Commune de Vielsalm a pris connaissance de la possible création d'un « Réseau de la pierre sèche » en Belgique et souhaiterait faire partie de ce réseau quand celui-ci sera créé.

En effet, le territoire de Vielsalm possède nombre de murs en pierres sèches : murs de soutènement, limites de propriétés, stabilisation de berges de cours d'eau. La présence de ce type de construction est due, essentiellement, à l'exploitation ancienne du schiste ardoisier en terres salmiennes. Les moellons de schiste, « déchets » de la fabrication des ardoises, se prêtent très bien à cette façon de construire un mur, tant en pose horizontale qu'en pose verticale, de nombreux ouvrages ont été construits selon cette technique dans notre région. De plus, nous continuons à entretenir et même à construire des ouvrages en pierres sèches (notamment pour l'aménagement d'un rond-point).

Enfin, par le passé, plusieurs ouvriers communaux ont suivi une formation afin de maîtriser cette technique de construction afin de perpétuer cette technique.

Nous vous remercions donc de nous faire connaître la procédure à suivre pour pouvoir intégrer le réseau et nous vous prions de croire, chère Madame, à l'assurance de notre considération distinguée.

La Directrice générale,

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

Ee DEBLIRE



Commune
d'Ohey

Référence : 02/01/2023

Agent traitant : Carole Pisvin

Ligne directe : 085/824 452

Courriel : carole.pisvin@ohey.be

Direction du Patrimoine de la
Fédération Wallonie- Bruxelles
A l'attention de
Madame Catherine WILQUIN
Boulevard Léopold II, 44
1080 BRUXELLES

Ohey, le 06 janvier 2023

Objet: Consentement à l'extension d'inscription de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques »

Chère Madame WILQUIN,

Par le présent courriel, nous tenons à vous faire part de notre consentement à l'extension d'inscription de L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

En effet, la commune d'Ohey, par l'intermédiaire d'initiatives privées et villageoises, a participé - en formant plusieurs membres de son personnel - à la restauration du mur en pierres sèches de Goesnes. C'est donc tout naturellement que nous soutenons pleinement la démarche. Ce même consentement a également fait l'objet d'un courrier spécifique de la part de Madame Dany Kohl à l'initiative de l'action villageoise.

Espérant que ce courrier retiendra votre meilleure attention en vue de voir aboutir cette démarche de reconnaissance des savoir - faire et techniques sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco, nous vous prions de croire, Chère Madame WILQUIN, à l'expression de nos salutations distinguées.

François Migeotte

Directeur général

Marcel Deglim

Echevin du patrimoine
et de l'urbanisme

Christophe Gilon

Bourgmestre
Conseiller provincial

Place Roi Baudouin, 80 | 5350 Ohey

Tel : 085/ 611231 | Fax : 085/ 61 31 28

www.ohey.be

Bénédicte LINARD

Vice-Présidente et Ministre de
l'Enfance, de la Santé, de la
Culture, des Médias et des
Droits des Femmes

Note à Monsieur Jean-Louis BLANCHART,
Directeur général adjoint

Via Monsieur Freddy CABARAUX,
Administrateur général

Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Bruxelles, le 6 mars 2023

Vos réf. : SGP/DPAC/LB/MC/CW/AvisDossiersUnesco/20230303/1

Nos réf. : Be/MaI/MaB/LaF/So5/03.03.2023/

Dossier géré par larissa.fontana@gov.cfwb.be

Objet: Candidature d'extension multinationale de « L'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la liste représentative de l'UNESCO

J'accuse bonne réception de votre note du 3 mars 2023 relative à l'objet susmentionné.

Au vu de la reconnaissance en tant que Chef-d'œuvre du Patrimoine oral et immatériel de « *L'art de la construction en pierre sèche* » depuis le 26 mai 2021,

Au vu de l'avis de la Commission des patrimoines culturels rendu le 2 mars 2023,

Je marque mon soutien plein et entier à la candidature de cet élément afin que sa reconnaissance puisse être étendue à d'autres pays membres sur la liste représentative du Patrimoine immatériel de l'humanité.

Je vous prie de traiter cette demande et vous remercie par avance pour votre collaboration.

La Ministre,



Bénédicte LINARD